

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg
Procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du 02 octobre 2025

Date de convocation : 25 septembre 2025 Nombre de membres : En exercice : 72 Présents : 48 Pouvoirs : 1 Votants : 49	L'an deux mil vingt-cinq, le 02 octobre à 19H00 Le Conseil de Communauté légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Carignan, sous la présidence de M. Frédéric LATOUR. <u>Etaient présents</u> : (ANGECOURT) M Franck SARTELET; (ARTAISE LE VIVIER) M. Fabien WARZEE ; (AUTRECOURT ET POURRON) M. Brice PARISOT ; (BEAUMONT EN ARGONNE) M Francis CHAUMONT ; (LA BESACE) M. Jean-Hughes LOUIS ; (BIEVRES) M. Michel VIGNOL ; (BLAGNY) M. Jean-Jacques COEN ; (BREVILLY) M Olivier HIBLOT ; (BULSON) M. Patrick BERTEAUX ; (CARIGNAN) M Serge DEMEUSY, M Gilbert LORDIER, Mme Louisa FRENOIS, M. Michel DOPPLER, Mme Bernadette GATINE, M Michel ROBIN; (CHEMERY/BAR) M. Bernard RICLOT ; (DOUZY) M. Claude LALLEMENT, Mme Catherine DOUBLET ; (EUILLY LOMBUT) M. Jean-Yves JONET ; (FROMY) Mme Dominique GERARD ; (HARAU COURT) M. Frédéric LATOUR, M. Alexis PARIS ; (LA FERTE/CHIERS) M. Etienne MALCUIT ; (LES DEUX VILLES) M. Nicolas BLAISE ; (MAISONCELLE ET VILLERS) M. Francis HENRIET ; (MALANDRY) Mme Annick DUFILS ; (MARGNY) M. Michel PROTIN ; (MATTON CLEMENCY) Mme Sophie CHEVALIER ; (MOGUES) M. Marc WATHY ; (MOIRY) Mme Jacqueline PIERRE ; (MOUZON) M. Alain RENARD, Mme Michelle FORTIER, M. Eric BELDJOU DI, M. Patrick BRAUN; (OSNES) M. Daniel COLA ; (PUILLY CHARBEAUX) M. Jean-Bernard CHOISIT ; (PURE) M. Yves MOZET ; (RAUCOURT ET FLABA) Mme Véronique DURU, M. Mustapha HOUAZENE ; (REMILLY-AILLICOURT) Mme Marie-Antoinette BEAUDA; (SACHY) M Arlette BRACONNIER; (SAILLY) M. Jérôme PRUDHOMME ; (STONNE) M. William REBISZ ; (TETAIGNE) M. Jean-Marie PIERRE ; (TREMBLOIS LES CARIGNAN) M. Jean-Pol OURY ; (VAUX LES MOUZON) M. Denis PETITPAS ; (VILLERS DEVANT MOUZON) M. Ludovic BEAURAIN ; (WILLIERS) M. Rémy RICHARD. <u>POUVOIRS</u> : (MOUZON) Mme Valérie MAUCLAIR donne pouvoir à (MOUZON) M. Alain RENARD. <u>Absents excusés</u> : (AUFLANCE) M. Jean-Marie TURCHI ;(BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT, M Monique HELSEN ; (CARIGNAN) Mme Corinne REZETTE, M. Edouard VIZCAINO ; (DOUZY) Mme Charline CLOSSE, M Lucien EVRARD, M. François MASSENET, Mme Françoise MAIGRET ; (ESCOMBRES ET LE CHENOIS) Mme Aurélie BODY ; (HERBEUVAL) M. Franck JULLIEN ; (LA NEUVILLE A MAIRE) M. Vincent BOURGIN ; (LETANNE) M Dominique BARRE ; (LINAY) M. Francis ANNOULD ; (MARGUT) M. Pierre DEBOUW, Mme Corinne GALLERNE ; (MESSINCOURT) M. Michel SABATIER ; (MOUZON) Mme Valérie MAUCLAIR , M. Lionel BIHIN ; (REMILLY-AILLICOURT) M. Bernard GOUT ; (SAPOGNE SUR MARCHE) M. Pascal NICOLAS ; (SIGNY MONTLIBERT) M. Vincent CHAIEB ;(VILLY) M Richard PHILBICHE; (YONCQ) Mme Marie-Pascale PONSIGNON. M Jean Jacques COEN a été désigné secrétaire de séance.
--	---

Délibération n°2025/81 portant approbation de l'ordre du jour de la séance, approbation du compte-rendu du conseil du 19 juin 2025, des décisions du Président et du Bureau communautaire et désignation d'un secrétaire de séance.

Le conseil approuve à l'unanimité la désignation de M Jean Jacques COEN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des Collectivités territoriales. **Le conseil approuve à l'unanimité** le compte-rendu de la séance du 19 juin 2025, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2025.

Le conseil a pris connaissance des décisions du président et des bureaux communautaires. **Le conseil a pris acte** de l'ordre du jour de la séance du 02 octobre 2025, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent conseil communautaire en date du 25 septembre 2025. Durant les débats : Mme Dominique GERARD demande un complément d'information sur l'attribution des subventions emploi agricole. Il lui sera répondu dans la semaine.

Délibération n°2025/82 portant approbation sur le rapport du mandataire de la Société d'Economie Mixte Protéame 2024. Le conseil prend acte à l'unanimité du rapport d'activités 2024, du mandataire Protéame.

Délibération n°2025/83 portant répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) 2025. Le conseil adopte à l'unanimité la répartition libre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de l'année 2025, pour un montant global de 540 474 €, choix ayant pour effet :

- Attribue 50 % de cette somme aux communes membres, à savoir 270 237 € (répartition entre communes membres présentée ci-après)
- Attribue le solde à l'EPCI soit la somme de 270 237 €.

REPARTITION FPIC 2025			
Code Insee	Nom Communes	Montant reversé	Pour mémoire
		Année 2025	Montant reversé
			Année 2024
8013	Angecourt	6 646 €	6 967 €
8023	Artaise le Vivier	2 000 €	2 000 €
8029	Auflance	2 000 €	2 000 €
8034	Autrecourt et Pourron	5 954 €	6 156 €
8055	Beaumont-en-Argonne	6 020 €	7 006 €
8063	La Besace	2 000 €	2 000 €
8065	Bièvres	2 000 €	2 000 €
8067	Blagny	14 288 €	15 234 €
8083	Brévilley	4 867 €	4 894 €
8088	Bulson	2 080 €	2 205 €
8090	Carignan	23 581 €	25 157 €
8115	Chémery-Chéhéry	5 782 €	6 830 €
8138	Les Deux Villes	5 014 €	5 368 €
8145	Douzy	28 879 €	30 594 €
8153	Escombres et le Chesnois	6 157 €	6 589 €
8159	Euilly Lombut	2 000 €	2 000 €
8168	La Ferté/Chiers	2 536 €	3 131 €
8184	Fromy	2 000 €	2 000 €
8211	Haraucourt	10 717 €	11 261 €
8223	Herbeuval	2 319 €	2 417 €
8252	Létanne	2 000 €	2 000 €
8255	Linay	4 174 €	4 494 €
8268	Maisoncelle et Villers	2 000 €	2 000 €
8269	Malandry	2 000 €	2 000 €
8275	Margny	4 185 €	4 419 €
8276	Margut	10 235 €	10 863 €
8281	Matton et Clémency	7 954 €	8 846 €
8289	Messincourt	12 197 €	13 044 €
8291	Mogues	4 246 €	4 770 €
8293	Moiry	2 132 €	2 299 €
8300	Le Mont-Dieu	0 €	2 000 €
8311	Mouzon	17 802 €	18 304 €
8317	La Neuville à Maire	2 000 €	2 000 €
8336	Osnes	2 314 €	2 284 €
8347	Puilly Charbeaux	3 494 €	3 812 €
8349	Pure	8 751 €	8 610 €
8354	Raucourt et Flaba	8 436 €	9 066 €
8357	Remilly Aillicourt	8 606 €	9 040 €
8375	Sachy	3 427 €	3 643 €
8376	Sailly	4 384 €	4 610 €
8399	Sapogne/Marche	2 753 €	2 913 €
8421	Signy Montlibert	2 000 €	2 000 €
8430	Stonne	2 000 €	2 000 €
8444	Tétaigne	2 335 €	2 362 €
8459	Tremblois les Carignan	2 538 €	2 767 €
8466	Vaux les Mouzon	2 000 €	2 000 €
8477	Villers devant Mouzon	2 000 €	2 000 €
8485	Villy	3 434 €	3 721 €
8501	Williers	2 000 €	2 000 €
8502	Yoncq	2 000 €	2 000 €
	Total reversé aux communes	270 237 €	287 676 €
EPCI	CC Portes du Luxembourg	270 237 €	287 468 €
	TOTAUX	540 474 €	575 144 €

Délibération n°2025/84 portant approbation de la prolongation de la convention CTG (Convention territoriale globale). **Le conseil approuve à l'unanimité** la prolongation d'un an de la convention territoriale Globale (CTG) jusqu'au 31 décembre 2027 et de ce fait la signature d'un avenant afin d'acter ladite prolongation à la convention territoriale Globale (CTG).

Délibération n°2025/85 portant attribution d'une subvention à l'association Syndicale Autorisée de la Bar Inférieure. **Le conseil approuve à l'unanimité** l'octroi d'une subvention de 4 415 € à l'association syndicale autorisée (ASA) de la Bar Inférieure, sise « Mairie de Hannogne Saint Martin, 08160 », pour le programme de travaux 2025 sur le cours d'eau la Bar.

Délibération n°2025/86 portant sur le Conventionnement de passage avec les propriétaires pour le sentier Grande Randonnée de Pays Ardenne Meuse. **Le conseil approuve à l'unanimité** la signature de conventions de passage avec les propriétaires des terrains traversés par le GR de Pays « Ardenne-Meuse ».

Délibération n°2025/87 portant sur le conventionnement avec le Conseil Départemental des Ardennes (Musée Guerre et Paix) pour des prêts de collections. **Le conseil approuve à l'unanimité** les conventionnements avec le Conseil départemental des Ardennes en vue du prêt de collections issues du Musée Guerre et Paix pour la Maison de la Bataille de Stonne et avec des partenaires privés pour le prêt de collections.

Délibération n°2025/88 portant approbation du plan de financement définitif du projet de réalisation de la Voie Verte Mouzon-Samogneux, autorisation de programme et crédit de paiement et mandat donné au président afin de réaliser un emprunt affecté à l'opération. **Le conseil décide à la majorité moins 5 abstentions** de lancer le projet de la Voie Verte Mouzon-Meuse et de procéder pour cette opération à une autorisation de programme au sens de l'article L. 5217-10-9 du CGCT, sur trois ans, avec une inscription budgétaire de 1.000.000 d'euros chaque année, 2025, 2026, et 2027. Mandate le Président ou son représentant délégué à avoir recours aux emprunts nécessaires à l'opération et à souscrire un prêt relais de 2,2 millions d'euros auprès de l'agence France Locale (AFL), et de lancer et attribuer les marchés publics nécessaires à l'opération.

Délibération n°2025/89 portant approbation de la décision modificative au budget principal suite au lancement du projet de la voie verte Mouzon Samogneux. **Le conseil approuve à la majorité moins 5 abstentions** la décision modificative au budget principal suite au lancement du projet de la voie verte Mouzon Samogneux

Délibération n°2025/90 portant sur le conventionnement avec la Société Publique Locale (SPL) Ardenne-Meuse, pour 2026, pour la gestion de l'Office de Tourisme des Portes du Luxembourg et de la Maison de la Bataille de Stonne. **Le conseil autorise à l'unanimité** la signature avec la SPL Ardenne-Meuse d'une convention financière d'un montant de 162.000 euros annuels, pour trois ans à compter du 1er janvier 2026, pour mener les missions suivantes :

- L'Office de tourisme des Portes du Luxembourg
- La gestion de la Maison de la Bataille de Stonne
- Des actions collectives dans le domaine du tourisme, la gestion et l'entretien des chemins de randonnée et le développement des activités touristiques
- Des actions collectives dans le domaine économique (service économique commun)

Le conseil prend acte que la communauté de communes des Portes du Luxembourg (CCPL) apporte à la SPL un appui administratif et technique dans la mise en place de la SPL

Délibération n°2025/91 portant arrêt du bilan de la concertation publique préalable dans le cadre de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Douzy (secteur de l'aérodrome). **Le conseil TIRE à la majorité moins 1 abstention** le bilan de la concertation conformément à l'article L.103-6 du code de l'urbanisme dans le cadre de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Douzy (secteur de l'aérodrome) ;

Délibération n°2025/92 portant modification du financement des formations BNSSA. **Le conseil approuve à l'unanimité** les modifications de financement du BNSSA à savoir l'augmentation du coût de la formation le portant désormais à 675€ et les conditions de participation diminuant à 2 mois dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme d'obligation de présence des stagiaires sur un des sites de la collectivité.

Délibération n°2025/93 portant sur le conventionnement de gestion des services de prévention avec le Centre de gestion des Ardennes. **Le conseil autorise à l'unanimité** la signature de la convention de gestion des services de prévention avec le Centre de gestion des Ardennes et **approuve** la désignation de M. Sylvain LINDEN, technicien territorial titulaire pour remplir les fonctions d'assistant de prévention ainsi que la mise à disposition d'un agent du CDG08 pour remplir les fonctions d'agent de la fonction d'inspection

Délibération n°2025/94 portant sur la revalorisation obligatoire des primes pour les mutuelles des agents. Le conseil approuve à l'unanimité l'augmentation du montant de participation de la collectivité passant à 15 euros par adulte et 10 euros par enfant, à compter du 1er janvier 2026.

Délibération n°2025/95 portant approbation de la décision modificative au budget général. Le conseil approuve à l'unanimité la modification du budget primitif 2025 du budget principal telle que présentée en annexe 1 du présent compte-rendu.

Délibération n°2025/96 portant approbation de la décision modificative au budget annexe des déchets. Le conseil approuve à l'unanimité la modification du budget primitif 2025 du budget annexe des déchets telle que présentée en annexe 2 du présent compte-rendu.

Délibération n°2025/97 portant approbation de la décision modificative au budget annexe « Grandes Grèves ». Le conseil approuve à l'unanimité la modification du budget primitif 2025 du budget annexe « Grandes Grèves » telle que présentée en annexe 3 du présent compte-rendu

Délibération n°2025/98 portant sur la fermeture du budget annexe « Fermes photovoltaïques ». Le conseil approuve à l'unanimité la clôture du budget annexe « Fermes photovoltaïques » au 31 décembre 2025.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M LATOUR, informe les élus de l'organisation de la cérémonie des vœux de la Collectivité le vendredi 16 janvier 2026 à HARAUCOURT.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait le 08 octobre 2025, pour affichage en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT

Certificat d'affichage : Le Président soussigné certifie que la publication des dispositifs de délibérations figurant au présent procès-verbal a été effectuée par affichage à la Porte de la Communauté de Communes **le 08 octobre 2025** et adressée pour affichage à chaque commune membre de la Communauté de Communes avec mention des voies et délais de recours, et de la possibilité de consulter le présent procès-verbal au siège de la Communauté de Communes ou auprès de chaque commune membre.

**Le Président,
Frédéric LATOUR**

**Le Secrétaire de séance
M Jean Jacques COEN**



ANNEXE 1

Budget Principal de la Communauté de Communes - 56000				
Section d'Investissement - Dépenses -			Section d'Investissement - Recettes -	
	<u>Dépenses réelles</u>			<u>Recettes réelles</u>
23 Immobilisations en cours				
2313 Constructions (Rénovation logement du lac de Douzy)	61 000,00 €			
2313 Constructions (opération 20213 - Réhabilitation Lidl)	- 61 000,00 €			
2318 Autres immo. corporelles en cours (Piste cyclable Carignan Douzy)	- 57 738,67 €			
041 Opérations patrimoniales			041 Opérations patrimoniales	
2318 Autres immo. corporelles en cours (Avance - Piste cyclable Carignan Douzy)	57 738,67 €		238 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	57 738,67 €
2318 Autres immo corporelles en cours (opération 2081 - voie bleue)	22 000,00 €			
4581 MO déléguée - affluents de la Chiers	- 22 000,00 €			
TOTAL	- €		TOTAL	57 738,67 €

ANNEXE 2

Budget annexe des déchets - 56004				
Section d'Investissement - Dépenses -			Section d'Investissement - Recettes -	
	<u>Dépenses réelles</u>			<u>Recettes réelles</u>
20 Immobilisations incorporelles				
2051 Concessions et droits similaires	24 000,00 €			
21 Immobilisations corporelles				
2181 Installations générales, aménagements et agencements divers	51 500,00 €			
23 Immobilisations en cours				
2315 Apport volontaire	- 75 500,00 €			
TOTAL	- €		TOTAL	- €

ANNEXE 3

Budget annexe des Grandes Grèves Douzy - 56036				
Section de Fonctionnement - Dépenses -			Section de Fonctionnement - Recettes -	
	<u>Dépenses réelles</u>			<u>Recettes réelles</u>
63512 Taxes foncières	16 000,00 €		77 Remboursement des TF par les entreprises	16 000,00 €
TOTAL	16 000,00 €		TOTAL	16 000,00 €